

## Je suis un particulier :

Je soussigné(e) : M, Mme, Melle  
.....

- Demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant le 6 Septembre 2014, ayant pris connaissance du règlement.

- Je joins au bulletin d'inscription, outre mon règlement, la photocopie lisible recto/verso de ma pièce d'identité.

- Je certifie participer à titre exceptionnel au vide-greniers organisé le 6 Septembre 2014 par le Handball Club de BOISSEUIL.

- Ne participer qu'à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.

- Je certifie que les objets que je propose à la vente sont en toute propriété et n'ont été en aucun cas acquis dans le but de revente.

Fait à ..... Le ...../...../2014

Signature  
Obligatoire

Lu & approuvé

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant afin d'être prioritaire en nous renvoyant le coupon-réponse ci-joint dûment rempli (renseignements nécessaires pour l'établissement du registre préfectoral conformément à la loi), accompagné de votre règlement, à HBC BOISSEUIL - Mme SIAUVE Sophie - 9 allée Marcel Guitard - 87220 BOISSEUIL

**(Professionnels : métiers de bouche s'abstenir)**



# HBC BOISSEUIL

H. B. C. BOISSEUIL

Place de Soneja-87220 Boisseuil  
05.55.30.54.78/06.81.30.31.14



## VIDE-GRENIERS le 6 SEPTEMBRE 2014

Le samedi **6 Septembre 2014** à partir de 6h00 aura lieu le 4<sup>ème</sup> **VIDE-GRENIERS** du Club de Handball de BOISSEUIL, sur le parking au dessus du gymnase de BOISSEUIL.

**SEULES LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DU  
REGLEMENT SERONT PRISES EN COMPTE**

**Possibilité de Restauration sur Place**

# Pour s'inscrire :

- 1) Remplir recto / verso la fiche d'inscription,
- 2) Joindre :
  - ▶ le chèque de réservation de l'emplacement (pas de règlement joint = pas d'inscription)
  - ▶ Une photocopie lisible de la pièce d'identité ou de la carte professionnelle.

**HBC BOISSEUIL**  
**Mme SIAUVE Sophie**  
**9 Allée Marcel Guitard-**  
**87220 BOISSEUIL**

3) Adresser le tout à :  
**Avant le 24 Août 2014**

## Règlement :

- 1) Les exposants sont soumis aux obligations définies par arrêté préfectoral et à la réglementation en vigueur.
- 2) Les emplacements sont attribués chronologiquement lors des inscriptions. Seul l'organisateur peut procéder à une modification.
- 3) Les objets présentés sur le stand sont sous la seule responsabilité du propriétaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de vols, pertes, casses ou toutes autres détériorations. L'exposant doit se conformer à la législation en vigueur en matière de produits dangereux, denrées, animaux .... l'organisateur se dégage de toute responsabilité.
- 4) Les exposants sont accueillis à partir de 6h30. Les emplacements non occupés après **8h00** seront considérés comme vacants et disponibles.
- 5) Aucun objet ne devra être abandonné sur les emplacements au terme de cette journée.
- 6) L'exposant se doit de présenter les pièces et justificatifs mentionnés sur le bulletin d'inscription aux autorités compétentes.
- 7) L'inscription implique l'acceptation de ces règles.



# INSCRIPTION

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

/ / / / / /

Date de naissance :    /    /                    Lieu : .....

Adresse email : ..... @ .....

Tél : Fixe:    /    /    /    /                    Mobile:    /    /    /    /

▶ **Réservation d'un emplacement :**

**NON COUVERT :** 5€ pour 2 m linéaires  
 Nombre d'emplacement ..... x 5€ = ..... €  
**Pas de modules couverts**

	Particulier : Pièce d'identité *	Professionnel : N° de SIRET
N° Délivrée le par	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <span style="font-size: 2em;">/ /</span> </div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <span style="font-size: 2em;">/ /</span> </div>

\* Pièce d'identité :  
 Carte d'identité       Permis de conduire       Passeport

**Signature obligatoire**

▶ **Courtoisie, Stationnement des véhicules :**  
**Possibilité de garder votre véhicule à partir de 2 emplacements souscrits dont la longueur n'excède pas le métrage réservé afin de ne pas empiéter sur la réservation voisine.**